



Communiqué Pour diffusion immédiate

GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Les CRE s'impliquent activement auprès des industries, des commerces et des institutions

Montréal, le 13 novembre 2007 – Le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ), en partenariat avec RECYC-QUÉBEC, contribue à la promotion de la gestion responsable des matières résiduelles dans les industries, les commerces et les institutions (ICI) du Québec.

Dans le cadre de ce partenariat, 14 Conseils régionaux de l'environnement (CRE) se sont engagés à diffuser du matériel et des outils pour promouvoir une gestion responsable des matières résiduelles dans les ICI ainsi que le programme ICI ON RECYCLE!, créé et géré par la société d'État RECYC-QUÉBEC.

De l'avis de Philippe Bourke, directeur général du RNCREQ, « les CRE sont d'excellents relayeurs régionaux pour la promotion et la mise en œuvre d'initiatives environnementales. Dans le cas présent, les CRE offrent l'assistance et l'encadrement nécessaires pour soutenir une prise en charge responsable de la gestion des matières résiduelles dans les ICI. »

Les 14 CRE participants sont ceux des régions suivantes : Abitibi-Témiscamingue, Bas-Saint-Laurent, Capitale-Nationale, Centre-du-Québec, Chaudière-Appalaches, Côte-Nord, Estrie, Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine, Lanaudière, Mauricie, Montérégie, Montréal, Outaouais et Saguenay – Lac-Saint-Jean.

Rappelons qu'au Québec, la récupération dans les ICI s'effectue sur une base volontaire puisque aucune réglementation n'oblige le gestionnaire ou l'établissement à trier ou à récupérer ses matières résiduelles.

- 30 -

Source : Chantal Rainville, Responsable des communications, cell. : 418 254-6938